



## INSCRIPTION CATECHESE 2023/2024

CE1

CE2

CM1

CM2

**ENFANT** Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Né.e le : ..... à ..... École : .....

### PARENTS

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Téléphone : .....

Mail :

Mail :

Personne à contacter en cas de besoin pendant les heures de catéchèse (Nom + N° de téléphone) :

### Mon enfant suit le caté : En paroisse

Notre Dame d'Espérance

Matin

Après-Midi

Roquecourbe

### En école

École De la Salle Saint Pierre

École Sainte Marie le Calvaire

École Saint François de Roquecourbe

École Notre Dame

### Baptême

Mon enfant est baptisé.e  le ..... En l'église de .....

Mon enfant n'est pas baptisé.e

Mon enfant souhaite être baptisé.e

### Première des Communions (ce sacrement se reçoit à partir de la 3ème année de catéchèse)

Mon enfant a reçu la Communion

Mon enfant souhaite recevoir la Communion

## AUTRES ENFANTS

Nom : .....Prénom : .....né.e le : ..... Baptisé.e : .....

Nom : .....Prénom : .....né.e le : ..... Baptisé.e : .....

Nom : .....Prénom : .....né.e le : ..... Baptisé.e : .....

Nom : .....Prénom : .....né.e le : ..... Baptisé.e : .....

### PARTICIPATION AUX FRAIS (carnets de catéchèse, fournitures diverses, goûters...)

30€ pour un enfant (25€ pour les suivants)

Chèque à l'ordre suivant « ADA paroisse Castres »

espèces

### Comment fait la paroisse de Castres pour pouvoir vous accueillir ?

Il vous est demandé une participation aux frais lors de l'inscription de votre enfant au catéchisme ou à l'éveil à la foi.

Cela n'est qu'une petite participation pour permettre l'achat des livres et peut-être quelques goûters.

Mais une paroisse c'est bien d'autres choses : il y a des groupes pour des adultes qui souhaitent connaître la Bible, se préparer au baptême, à la confirmation, se rencontrer pour parler de la foi...

il y a aussi des locaux qui permettent de nous accueillir. Ces locaux doivent être entretenus.

Enfin, il y a des prêtres et des personnes engagées dans la mission qui doivent percevoir les moyens de leur subsistance...même si cela reste modeste ! Pour faire vivre leur Eglise, les chrétiens sont donc sollicités chaque année pour donner une participation volontaire, appelée Denier de l'Eglise.

Des enveloppes pour donner votre offrande sont disponibles au secrétariat.

Cette offrande là est déductible du revenu imposable.

Enfin, vous pouvez aussi demander que soient célébrées des messes à votre intention ; pour cela, il vous est proposé de faire une offrande de 18 euros qui sert aussi à la rémunération des prêtres.

### Autorisation parentale et Droit à l'image

Je, soussigné(e) : .....en qualité de père, mère, tuteur, tutrice autorise (nom, prénom de l'enfant) .....

#### autorise :

➤ les responsables à prendre toutes les mesures d'urgence pour mon enfant, en cas de nécessité : oui  non

➤ les catéchistes et animateurs à prendre mon fils/ma fille en photo, à réaliser un film : oui  non

↳ à utiliser cette/ces photo(s) pour une publication :

♦ sur les réseaux sociaux de la paroisse (Site internet, instagram, facebook) : oui  non

♦ sur l'album photos/le film qui sera conservé à la paroisse : oui  non

♦ sur tout support d'information relatif à la promotion de la catéchèse : oui  non

Observations : Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins

que celles mentionnées ci-dessus. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par la paroisse est garanti, de même que le droit de retrait.

**Signature** précédée de la mention « lu et approuvé »